

préfecture de la Marne



Service Urbanisme
Cellule Planification et Légalité
40 Bd Anatole France
51 000 Châlons-en-Champagne

Date: Janvier 2015

Additif: Aout 2016

Plan Local d'Urbanisme

Commune de
DORMANS

PORTER A CONNAISSANCE

Plan des servitudes

Planche 1/2

échelle : 1/10 000

SERVITUDES_PAC
DORMANS_1_2_WOR

LEGENDE

AVERTISSEMENT

Certaines servitudes ne sont pas reportées sur la carte faute de réponses des gestionnaires de la ou des servitude(s).
La présente carte n'a qu'une valeur informative.

REPRODUCTION INTERDITE

Source: ©IGN-SCAN25®

-  AC1 Monuments historiques - Servitudes de protection des monuments historiques - monuments classés ou inscrits
-  AS1 Conservations des eaux - Servitudes résultant de l'instauration de périmètre de protection des eaux
-  EL3 Navigation intérieure - Servitudes de halage et de marchepied
-  EL7 Circulation routière - Servitudes d'alignement (non matérialisé sur le plan - cf se reporter à la liste des servitudes)
-  I4 RTE Electricité - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
-  ERDF - lignes aériennes - lignes souterraines
-  INT1 Cimetières - Servitudes au voisinage des cimetières
-  PM2 Environnement - Servitudes relatives aux installations classées pour l'environnement
-  PT 2 Télécommunications - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'état
-  T 1 Voies ferrées - Servitudes relatives aux chemins de fer
-  T 7 Relations aériennes - Servitudes aéronautiques "Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières" (arrêté ministériel du 25 juillet 1990 applicable sur tout le territoire national)

